

Titre du projet : Mise à niveau de l'Aréna Robert-Fournier

SECTION 1 Demandeur

Demandeur (nom de l'organisme) :	Ville de East Angus
Type de demandeur :	Municipal
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	
Cet organisme est-il un organisme autochtone tel que décrit au chapitre 3 des règles et des normes du présent programme?	Non
Adresse :	200, rue Saint-Jean Est
Case postale :	
Localité :	East Angus
Province :	Québec
Code postal :	J0B 1R0
Coordonnées professionnelles du répondant	
Titre :	Monsieur
Prénom :	David
Nom :	Fournier
Fonction :	Directeur général
Téléphone :	(819) 560-8600
Poste (téléphonique) :	2401
Adresse de courrier électronique :	dg.eastangus@hsfqc.ca

SECTION 2 Description du projet

Type d'infrastructure* : Aréna - Une glace

Type de travaux ou intervention :

Veuillez indiquer le % du projet estimé pour chaque type d'intervention :

Nouvelle construction (%) : 0.00

Rénovation ou mise aux normes (%) : 100

Agrandissement (%) : 0

Autre (%) : 0.00

Description sommaire des travaux : Réfection des façades extérieures de l'aréna. Réfection des toitures, rénovation du hall d'entrée. Rénovation des douches. Peinture des estrades et réparations des bancs. Peinture du plafond intérieur. Changement des baies vitrées.

Emplacement des travaux

Adresse civique : 190, rue Kennedy

Localité : East Angus

Province : Québec

Code postal : J0B 1R0

Région administrative : 05 - Estrie

Êtes-vous propriétaire du terrain et de l'infrastructure sur lequel seront réalisés les travaux? (joindre le document démontrant la propriété à la section «documents requis») Oui

Seuls les organismes étant propriétaires ou emphytéotes du terrain et de l'installation faisant l'objet de la demande sont admissibles. Ils peuvent également être en voie d'en faire l'acquisition. Le cas échéant, une démonstration par l'entremise d'un engagement écrit formel doit être transmise lors de la demande.

Si vous n'êtes pas propriétaire, avez-vous un droit d'emphytéose en votre faveur pour le terrain sur lequel seront réalisés les travaux (joindre le document à la section «documents requis»), le cas échéant? Non

Avez-vous un engagement écrit formel que le processus d'acquisition ou d'obtention du droit d'emphytéose du terrain est en cours (joindre le document à la section « documents requis»), le cas échéant?	Non
Explications supplémentaires en lien avec la propriété, le cas échéant.	
Identifier l'organisme qui sera responsable de l'exploitation de l'infrastructure après la réalisation du projet :	Ville de East Angus
Le projet bénéficiera-t-il principalement aux peuples autochtones hors réserves?	Non
La norme d'efficacité énergétique la plus élevée applicable sera-t-elle respectée?	Oui
L'infrastructure visée sera-t-elle accessible au public?	Oui
L'infrastructure inclura-t-elle des espaces consacrés :	
- aux soins de santé, à l'enseignement ou au tourisme?	Non
- aux services municipaux?	Non
- à des activités à but lucratif?	Non
- à des services autonomes de garderie, de services de garderie à but lucratif, de services de garderie associés à une commission scolaire ou de services de garderie financés par le Canada ou le Québec?	Non
- à un site religieux utilisé comme lieu de rassemblement à des fins religieuses, notamment une église, une mosquée, une synagogue, un temple, une chapelle (ex. : couvent ou séminaire), un sanctuaire ou une maison de rencontre?	Non
- à une activité sportive professionnelle ou semi-professionnelle qui est principalement une opération commerciale (ex : ligues de hockey junior-majeur)?	Non
- à la pratique de sports motorisés?	Non

SECTION 3 Documents requis

Documents requis

Les documents suivants doivent être joints au présent formulaire de présentation d'un projet. Vous pouvez téléverser les documents électroniques appropriés à l'aide des boutons prévus.

- Une description du projet et une justification de la pertinence de ce dernier. 01-Rapport- Aréna East Angus.pdf

- Une estimation des coûts et un montage financier du projet. Rénovation de l'Aréna Robert-Fournier - Estimation budgétaire.pdf
2019 - Soumission baies vitrées.pdf
2019 - Soumission main d'oeuvre - Peinture estrades Aréna Robert-Fournier.pdf
Plan de structure de l'Aréna Robert-Fournier.pdf

- Au minimum, l'un des documents techniques suivants :
 - o le concept fonctionnel et opérationnel

 - o le plan d'aménagement des équipements

 - o les plans et devis préliminaires 2020-02-14 Aréna East Angus-Plans concept.pdf

- Un échéancier de réalisation. Rénovation de l'Aréna Robert-Fournier - Échéancier.pdf

- Une résolution de présentation de la demande. Cette résolution doit autoriser la présentation du projet et confirmer l'engagement de l'organisme à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre. Un modèle est disponible sur le site Web du MEES. Le modèle du MEES doit être respecté. 2020-009 - Rénovation de l'Aréna Robert-Fournier.pdf

- Une résolution d'appui et d'engagement à conclure une entente de services du conseil de la municipalité (ou du conseil de bande pour une communauté autochtone) où est réalisé le projet. Ce document est requis lorsque le demandeur est un OBNL, une coopérative de solidarité ou un établissement de soins de santé ou d'enseignement répondant aux besoins des organismes autochtones mentionnés ci-dessus pour appuyer les Appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation reconnus par le Canada. Un modèle est disponible sur le site Web du MEES. Le modèle du MEES doit être respecté.

- Les états financiers de la dernière année (si le projet est présenté par un OBNL ou une coopérative de solidarité).

•Un budget prévisionnel en lien avec l'exploitation (si le projet est présenté par un OBNL ou une coopérative de solidarité).

•Un document prouvant que le demandeur est propriétaire ou emphytéote du ou des biens immobiliers visés par le projet, ou possède un engagement formel visant à obtenir ce droit.

Propriété - 190, rue Kennedy, East Angus - Sigale.jpg
Propriété - 190, rue Kennedy, East Angus - Sigale.pdf

•Des photos de l'infrastructure existante et du site où seront réalisés les travaux, le cas échéant.

Estrades.jpg
Estrades-.jpg
État de la brique de l'Aréna Robert-Fournier-..JPG
État de la brique de l'Aréna Robert-Fournier.JPG
État de la brique de l'Aréna Robert-Fournier--.JPG
Exemple peinturer.jpg
Plan de l'Aréna Robert Fournier.pdf

•Une représentation spatiale numérique de l'emplacement du projet produit par un système d'information géographique (fichier KML). Guide pour la création d'un fichier .KML

Aréna Robert-Fournier East Angus.kml

•Un questionnaire d'information sur la consultation autochtone et l'évaluation environnementale.

•Un rapport d'un professionnel reconnu décrivant les travaux et établissant qu'ils sont de nature urgente et requis afin d'assurer la santé ou la sécurité des utilisateurs ou l'intégrité du bâtiment, le cas échéant.

Rapport d'expertise - Aréna East angus.pdf

•Autres documents pertinents (lettres d'appui, entente d'utilisation, programmation des activités, etc.)

2017-10 - Entente CS des Hauts-Cantons - Ville de East Angus.pdf
2017-09 - Entente CS et Ville - Septembre 2017.pdf

SECTION 4 Coûts estimés

Indiquer le taux de taxe nette applicable au projet (%) : 4.9875

Coûts directs :

Type d'installation	Éléments à réaliser	Montant avant taxes	Taxes nettes
Aréna - Une glace	Adaptation d'un local de réunion	3000.00	149.63
Aréna - Une glace	Murs extérieurs : Remplacer les briques effritées et prévoir le rejointoiement	450000.00	22443.75
Aréna - Une glace	Ragréage et peinture du plafond de l'aréna	40000.00	1995.00
Aréna - Une glace	Remplacement de panneaux vitrés de l'aréna	50000.00	2493.75

Aréna - Une glace	Réparation et peinture des estrades (sièges)	60000.00	2992.50
Aréna - Une glace	Réfection complète des toitures en tôle et en bitume modifié	450000.00	22443.75
Aréna - Une glace	Réaménagement du hall d'entrée et rénovation des douches	200000.00	9975.00
Aréna - Une glace	Contingences (20 %)	250600.00	12498.67

Sélectionner un type d'installation dans la liste déroulante et utiliser le champ texte «Éléments à réaliser» pour ventiler les coûts

Frais incidents

Honoraires professionnels :

Type d'installation	Description	Montant avant taxes	Taxes nettes
Aréna - Une glace	Plans d'architecture pour le réaménagement du hall d'entrée de l'établissement.	5000.00	249.38
		5000.00	249.38

Sélectionner un type d'installation dans la liste déroulante et utiliser le champ texte pour ventiler les coûts. Les frais incidents ne doivent pas excéder 15 % des coûts directs.

Coûts non admissibles

Description	Montant avant taxes	Taxes nettes
	0.00	0.00
	0.00	0.00

Tableau sommaire des coûts

Total des coûts directs :	1578592.05
Total des frais incidents :	5249.38
Total des coûts admissibles :	1583841.43

Total des coûts non admissibles : 0.00

Coûts totaux : 1583841.43

Répartition prévue de la réalisation des coûts par exercice financier (l'exercice financier débute le 1er avril et se termine au 31 mars de l'année suivante) :

2019-2020	0.00
2020-2021	1283841.43
2021-2022	300000.00
2022-2023	0.00
2023-2024	0.00
2024-2025	0.00
2025-2026	0.00
2026-2027	0.00
2027-2028	0.00
Total (doit égaliser les coûts totaux estimés):	1583841.43

SECTION 5 Montage financier

Sources de financement du projet

Type de financement	Détails (inscrire le nom de l'organisme)	La contribution est-elle confirmée?	Montant
Contribution demandée en vertu du présent programme			1055788.60
Contribution demandée en vertu du présent programme			0.00
Contribution du demandeur	Ville de East Angus	Oui	528052.83
Contribution de partenaire(s)			0.00
Contribution du gouvernement du Québec - autre programme* (*Uniquement pour organisme autochtone)			0.00
Contribution fédérale - autre programme* (*Uniquement pour organisme autochtone)			0.00
Contribution anticipée			0.00

		Total (doit égaier les coûts totaux) :	1583841.43
--	--	---	------------

SECTION 6 Échéancier prévu et gestion contractuelle

Appel d'offres pour les services professionnels, le cas échéant : 2020-05-04

Attribution du mandat aux professionnels pour la réalisation des documents d'appel d'offres, le cas échéant : 2020-05-04

Publication de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux, le cas échéant : 2020-06-01

Adjudication du contrat pour la réalisation des travaux : 2020-07-01

Date de début des travaux : 2020-07-06

Date de fin des travaux : 2021-07-01

Saisir le pourcentage d'avancement de la conception des plans et devis : 76-100%

Est-ce qu'un ou des contrats visant des coûts directs ont été accordés à la date du dépôt de la présente demande? Non

Si oui, veuillez indiquer les détails du contrat (date, nature, montant, etc.) :

Est-ce que vous prévoyez accorder un contrat de gré à gré d'une valeur de plus de 25 000 \$ pour des travaux de construction? Non

SECTION 7 Critères d'évaluation

Valeur du projet selon les critères d'évaluation

Démontrer la valeur du projet soumis selon les critères d'évaluation prévus aux règles et aux normes du programme.

1- L'amélioration de l'accessibilité aux infrastructures récréatives et sportives pour des clientèles multiples :

L'aréna Robert-Fournier de East Angus a été construite en 1972. Cette infrastructure aura bientôt 50 ans. Malgré son âge, elle a été bien entretenue. En 2013, un projet de mise à niveau avait eu lieu avec l'ajout de détecteurs pour la sécurité des usagers, changement de panneau indicateur, etc... En 2016, l'éclairage a été modifié au LED. En 2019, le système de réfrigération a été modifié du R-22 pour le gaz 407-A et deux déshumidificateurs ont été ajoutés. En 2020, il devient essentiel pour améliorer l'accessibilité à cette infrastructure d'effectuer des rénovations importantes afin d'offrir plusieurs années de vie supplémentaires à ce lieu fréquenté par plusieurs. L'Association du hockey mineur du Haut-Saint-François, le Club de patinage artistique de East Angus, le Club de soccer Les Dribbleurs du Haut-Saint-François, Moisson Haut-Saint-François, la Relève du Haut-Saint-François ne sont que quelques organisations qui profitent a peu de frais ou sans frais de cette infrastructure.

À la suite de la réalisation du projet, l'infrastructure serait accessible pendant quelles périodes de l'année?

Janvier : OUI
Février : OUI
Mars : OUI
Avril : OUI
Mai : OUI
Juin : OUI
Juillet : OUI
Août : OUI
Septembre : OUI
Octobre : OUI
Novembre : OUI
Décembre : OUI

Indiquer les périodes d'occupation hebdomadaires de l'infrastructure :

	Jour	Soir
Dimanche	OUI	OUI
Lundi	OUI	OUI
Mardi	OUI	OUI
Mercredi	OUI	OUI
Jeudi	OUI	OUI
Vendredi	OUI	OUI
Samedi	OUI	OUI

Groupes d'âge ciblés par l'infrastructure :	Enfants (0 à 12 ans) : OUI Adolescents (13 à 17 ans) : OUI Adultes (18 à 64 ans) : OUI Aînés (65 ans et plus) : OUI
Distance de l'école primaire la plus près (km) :	1.2
Nom de l'école :	École du Parchemin Côté Collège
Distance de l'école secondaire la plus près (km):	0.1
Nom de l'école :	Polyvalente Louis-Saint-Laurent
L'accès à l'infrastructure sera-t-il gratuit ou payant?	Gratuit - Entente entre la Commission scolaire, les établissements scolaires et la Ville de East Angus
L'accès à l'infrastructure par transport actif est-il favorisé (arrêt de bus, supports à vélo, piste cyclable)?	Oui
Est-ce que des clientèles scolaires fréquenteront l'infrastructure?	Oui
Veillez indiquer la programmation des activités :	Septembre à mars : Glace (Patinage artistique, hockey, patinage et hockey libre) Avril à Août : Événements bénéfiques, soccer, crosse, etc...
2- L'amélioration de la qualité des infrastructures récréatives et sportives en réponse aux besoins de la population :	L'aréna Robert-Fournier répond actuellement aux besoins de la MRC du Haut-Saint-François. Aucune entente existe avec les autres municipalités de la MRC pour l'utilisation ou le paiement d'activités dans cet immeuble. Fêtant bientôt ses 50 ans d'existence, il devient primordial d'investir dans cette infrastructure afin de lui offrir un autre 50 ans d'existence. Malgré son âge, beaucoup d'investissement ont été effectués afin de bien conserver ce bâtiment : détecteurs de gaz, panneau indicateur, changement du gaz R-22 pour le 407-A, ajout de deux déshumidificateurs, peinture, etc...
Indiquez la distance de l'infrastructure similaire la plus près (km) :	23
Nom de l'infrastructure similaire la plus près et détails à propos de celle-ci :	Centre Julien-Ducharme, Sherbrooke Cette infrastructure est utilisé principalement par la Ville de Sherbrooke. L'aréna Robert-Fournier et l'Aréna de Weedon (30 km) sont les seuls arénas dans la MRC du Haut-Saint-François.
La population a-t-elle été consultée officiellement concernant le projet? Si oui, veuillez indiquer de quelle façon cela a été fait :	Non. Nous devons investir pour conserver cet immeuble. La forte utilisation de cet aréna démontre la volonté de la population de la conserver.

3- Les services aux populations vulnérables :	Plusieurs organismes présentent des activités bénéfiques pour les personnes dans le besoin dans ce lieu sans payer pour l'utiliser.
<i>Participation des populations vulnérables avant l'investissement (estimée, en % du nombre total de visites) :</i>	30
<i>Participation des populations vulnérables à la fin du projet (estimée, en % du nombre total de visites) :</i>	30
4- L'urgence de l'intervention projetée pour le maintien de l'usage normal du bien ou, s'il y a lieu, de l'offre de services liés à la mission de l'organisme admissible, pour la protection de l'intégrité de l'infrastructure visée, ou pour la sécurité publique :	Le toit de l'Aréna Robert-Fournier a déjà près de 50 ans de vie. La façade en brique est en piètre état. Le réaménagement du hall d'entrée est nécessaire pour améliorer l'accessibilité à cet immeuble et joindre dans les prochaines années un complexe aquatique avec la Polyvalente Louis-Saint-Laurent voisine de l'aréna. Les baies vitrées sont désuètes et les estrades sont dûs pour une mise à niveau. Pour conserver cet immeuble encore plusieurs années, il devient primordial d'investir une grande somme qui sera bénéfique pour tous les utilisateurs.
Indiquez l'état physique de l'infrastructure (AVANT la réalisation du projet) :	Passable
Indiquez l'état physique de l'infrastructure prévue (APRÈS) la réalisation du projet) :	Très Bon
Existe-t-il une problématique majeure et urgente pour la sécurité des utilisateurs ou l'intégrité du bâtiment avec l'infrastructure visée par le projet? Si oui, veuillez la décrire.	La toiture de l'immeuble est fragile et il devient très important de refaire celle-ci dans un avenir très rapproché. Ce projet à lieu seul est estimé à 450 000 \$.
Avez-vous un rapport d'un professionnel reconnu démontrant la problématique majeure et urgente pour la sécurité des utilisateurs ou l'intégrité du bâtiment? Si oui, veuillez le déposer à la section «documents requis».	Oui
5- L'avantage pour les groupes autochtones ou les communautés de langue officielle en situation minoritaires :	Aucun
Participation des peuples autochtones avant l'investissement (estimée, en % du nombre total de visites) :	0.00
Participation des peuples autochtones à la fin du projet (estimée, en % du nombre total de visites) :	0.00
Participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire avant l'investissement (estimée, en % du nombre total de visites) :	0.00

Participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire à la fin du projet (estimée, en % du nombre total de visites) :

0.00

6- L'accessibilité universelle de l'infrastructure :

L'infrastructure est accessible à tous. De plus, en 2019, des portes avec boutons d'ouverture automatique ont été ajoutés. Il est important pour la Ville de East Angus que son aréna soit accessible à toute la population. Son achalandage démontre le besoin grandissant à cet effet. Les travaux seront toujours effectués en conséquence d'être accessible à tous.

Est-ce que les normes les plus élevées en matière d'accessibilité seront respectés?

Oui

L'infrastructure permettra-t-elle spécifiquement la pratique d'activités adaptées à une clientèle ayant un handicap?

La pratique d'activités adaptées à une clientèle ayant un handicap sera offerte. L'aréna offre des ouvertures permettant des activités à cette clientèle.

7- Le niveau de fréquentation actuel et futur de l'infrastructure admissible :

Nous évaluons que le niveau de fréquentation actuel est élevé et en améliorant l'infrastructure, nous croyons augmenté sa fréquentation.

Indiquer le nombre total de visites mensuelles (estimé, en moyenne) à l'installation avant l'investissement :

3520

Indiquer le nombre total de visites mensuelles (estimé, en moyenne) à l'installation à la fin du projet :

3700

8- Les retombées potentielles du projet sur l'accueil et l'organisation d'événements sportifs et sur l'encadrement d'athlètes :

Le projet de rénovation de l'Aréna Robert-Fournier permettra d'améliorer l'image de l'infrastructure et d'augmenter le nombre de participants et d'événements. Cette rénovation est nécessaire pour poursuivre l'amélioration des services à la population.

L'infrastructure est-elle requise pour la tenue d'événements sportifs nationaux ou internationaux? Si oui, veuillez indiquer quels sont ces événements.

Non

Est-ce que des programmes sport-études reconnus par le MEES utiliseront l'infrastructure? Si oui, veuillez indiquer le programme.

Non, la Polyvalente Louis-Saint-Laurent voisine de l'Aréna ne participe pas à ce programme sport-études. L'infrastructure pourrait tout de même recevoir ce genre d'événement.

L'infrastructure aura-t-elle des retombées potentielles sur l'encadrement ou le développement d'athlètes d'excellence? Si oui, veuillez préciser.

Non, aucun sport d'élite à l'intérieur de l'Aréna.

9- La collaboration avec des partenaires du milieu et la présence d'entente intermunicipale pour favoriser l'accès à la population :

L'Aréna Robert-Fournier est disponible à peu de frais ou sans frais pour les organismes et comités de la communauté du Haut-Saint-François. Le Centre de la Petite Enfance, les écoles primaires du Parchemin et la Polyvalente Louis-Saint-Laurent utilisent sans frais le bâtiment. Des activités de hockey libre et patinage libre sont offerts à toute la population sans pièce d'identité requise.

Est-ce que l'infrastructure est reconnue comme une infrastructure supralocale?

Non.

Est-ce qu'une entente intermunicipale a été conclue ou sera conclue pour favoriser l'accès à l'infrastructure? Si oui, veuillez joindre le document à la section «documents requis».

Non

Est-ce qu'une entente avec un organisme scolaire a été conclue ou sera conclue pour favoriser l'accès à l'infrastructure? Si oui, veuillez joindre le document à la section «documents requis».

Non

Est-ce qu'une entente avec un organisme sportif du milieu a été conclue ou sera conclue pour favoriser l'accès à l'infrastructure? Si oui, veuillez joindre le document à la section «documents requis».

Non

Avez-vous des lettres d'appuis d'organismes sportifs du milieu, municipaux ou scolaires? Si oui, veuillez joindre les documents à la section «documents requis».

Non

10- La démonstration de la capacité financière de l'organisme admissible et de la contribution financière du milieu :

La Ville de East Angus a adoptée la résolution 2020-009 pour confirmer son implication financière.

Veuillez indiquer de quelle façon votre organisme prévoit assumer sa part du financement (emprunt, surplus accumulés, partenaire, autre).

La Ville de East Angus effectuera un règlement d'emprunt à ce sujet.

11- Les mesures d'économie d'énergie mises en place, l'utilisation du bois pour la structure principale ou l'usage d'apparence dans la réalisation du projet admissible et la démonstration de la prise en compte de certains principes de développement durable (voir le Guide pour la prise en compte des principes de développement durable à l'adresse suivante: www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/outils/guide-principesdd.pdf):

La Ville de East Angus mise continuellement sur des mesures d'économie d'énergie. L'aréna a maintenant des déshumidificateurs pour réduire les coûts d'énergie de chauffage, le changement d'éclairage au LED a été effectué en 2016 et le changement du gaz R-22 pour le 407-A a été effectué pour réduire les coûts d'énergie. En 2019-2020, une économie de 4000 \$ en énergie est déjà visible.

Est-ce que l'utilisation du bois pour la structure principale ou l'usage d'apparence est prévue ou envisagée dans la réalisation du projet?

Non

Le projet fait-il l'objet d'une demande de certificat d'autorisation de travaux au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques? Non

Les travaux sont-ils réalisés à moins de 30 mètres d'un lac ou d'un cours d'eau? Non

Le projet risque-t-il d'entraîner le rejet de substances polluantes dans un lac ou un cours d'eau durant les travaux? Non

Si oui, quelles sont les mesures correctives prévues?

SECTION 8 Attestation

Prénom du responsable : David

Nom du responsable : Fournier

Titre du responsable : Directeur général

J'ai pris connaissance des règles et des normes Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives et je certifie que les informations ont été inscrites au formulaire en conformité avec les règles et les normes du programme. OUI

Je consens à ce que certains renseignements figurant sur mon formulaire de demande puissent être communiqués à un autre ministère ou organisme pour assurer le respect de certaines mesures administratives et obtenir une expertise requise lors de l'analyse de la demande. OUI

IMPORTANT : Vous devez transmettre le formulaire électronique en cliquant sur « Transmettre le projet ». Une fois transmis, le formulaire pourra néanmoins être modifié, et ce, jusqu'à sa fermeture.

